Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20251215-2025_94-DE

COMMUNE DE NOYAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et quinze décembre à 20 heures 00, sous la présidence de Philippe HELLO, Maire, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 08 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 15	Nombre de membres présents ou représentés : 12

Etaient présents : HELLO Philippe, ROBERT Anne, PANSART Daniel, LEJART Frédéric, BRUAND Christophe, LEFEUVRE Chantal, PELLAN Gérard, CAMARD Vanessa, BAUDUCEL Alice, TRONET Jean-Yves et RUELLAN Sébastien.

Absents excusés : Violaine JAFFRÉ (pouvoir donné à Anne ROBERT), Jean-Marc GUILLOT, Sylvianne TEFFAINE et Liliane CICEREN.

Le Conseil nomme Chantal LEFEUVRE en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION 2025-094
FINANCES COMMUNALES
REVISION DES TARIFS DE LA SALLE MULTIFONCTION

Monsieur le Maire propose d'étudier les tarifs à compter du 1er janvier 2026 de la salle multifonctions. Les éléments chiffrés (recettes et dépenses) pour l'année 2025, sont communiqués aux membres du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

par « 12 » voix **POUR**, par « 0 » voix **CONTRE**, par « 0 » voix **ABSTENTIONS**,

- **DECIDE** de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2026. Les tarifs donc restent les suivants :

TARIFS 2026	**Sans repas servi dans la salle** (réunion)	**Avec repas servi dans la salle** (apéritif dinatoire, buffet, repas assis)	
	1 jour	**1 jour** (du vendredi soir au samedi midi)	**2 jours** (du vendredi soir au lundi midi)
Association de Noyal	190 €	250 €	-
Particulier de Noyal	190 €	390 €	520 €
Association ou particulier ext	310 €	630 €	890 €
Entreprise	430 €	775 €	1 060 €
Caution	1 000 €		

Tarifs 2026	
Location due par le Comité des Fêtes à l'occasion des Fêtes de Pâques	290 €
Participation utilisation de la sono avec micros (entreprises et associations). (Les particuliers n'ont pas accès à la sono)	80 €
Nombre de locations gratuites avec la cuisine pour les associations de Noyal	1 par année
Forfait ménage (sans cuisine)	210 €
Forfait pour la prise des clés la veille (matin) sans utilisation du chauffage	70 €

Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20251215-2025_94-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre

La secrétaire de séance
Chantal LEFEUVRE

Le Maire,
Philippe HELLO

MAIRIE DE NOYAL
Côtes d'Armor

Délibération certifiée publiée le 19-12-2025 - transmise en Préfecture le 19-12-2025

Philippe HELLO, Maire